

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 05 Mars 2026

DÉLIBÉRATION N°DEL2026-04
SUBVENTION COMITE DÉPARTEMENTAL DE PÊCHES SPORTIVES DE LA
CREUSE

L'an deux mille vingt-six le cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix-huit février, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

Était absent excusé : M. LENOBLE Denis

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le maire explique que le comité départemental de pêches sportives de la creuse organise régulièrement des compétitions régionales et nationales sur la commune. Celui-ci sollicite une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

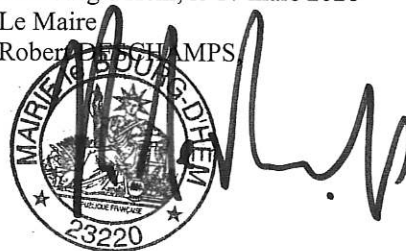
- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 300 € au comité départemental de pêches sportives de la creuse.
- PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 65, article 65748.
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Membres	10
Présents	09
Représentés	00
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00
Abstentions	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 17 mars 2026

Le Bourg d'Hem, le 17 mars 2026

Le Maire
Robert DESCHAMPS



Affiché le 17 mars 2026